



Vente d'une maison incendiée

Par Nono40000

Bonjour, à tout le monde j'aurais besoins d'aides pour une maison que je devais acheter aux mois de mai 2022 qui était en indivision et squatter par des jeunes . Une fois tout les héritiers d'accord pour vendre la maison prend feu en novembre . Donc enquête gendarmerie, expert assurance tout le blabla . Aujourd'hui les propriétaires ne peuvent pas vendre la maison car l'assurance ne veut pas fournir le constat de l'expert d'assurance . Y'a t'il une solution pour accélérer la procédure ? Ma propriétaire actuelle me fait vivre un enfer avec des visite toute les semaines pour pouvoir vendre la maison dans lequel je suis . Merci de votre aide

Par chaber

bonjour
l'assurance ne veut pas fournir le constat de l'expert d'assurance

L'assureur ne peut refuser le rapport d'expertise à son client. les héritiers peuvent en demander copie en LRAR

Par Nono40000

Bonsoir , merci pour votre réponse rapide , la propriétaire a fait la demande par écrit en ar)mais pas de réponse .aux téléphone ils lui disent quils attendent que l'enquête de gendarmerie ne l'es mettent plus en cause . Ces vraiment une histoires magique . J'y comprend rien . On a fait une lettre aux procureur de la république pour autoriser la Vente de la maison mais depuis 5 semaines et pas de réponse . Y'a t'il un moyen d'accélérer la situation ? Engager un avocat peut il m'aider à faire accélérer la situation ? Je suis désolé de déranger plein de monde mais sa fait 1 ans que l'on attend pour acheter cet maison et y'a toujours un truc qui bloque . Merci et encore désolé de vous déranger